



Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation et l'agriculture



# **RAPPORT SPÉCIAL - EXTRAITS**

**MISSION FAO D'ÉVALUATION DES RÉCOLTES  
ET DES DISPONIBILITÉS ALIMENTAIRES  
(CFSAM) DE 2021 AU SOUDAN**

21 mars 2022



# **RAPPORT SPÉCIAL**

**EXTRAITS**

**MISSION FAO D'ÉVALUATION DES RÉCOLTES ET  
DES DISPONIBILITÉS ALIMENTAIRES (CFSAM)  
DE 2021 AU SOUDAN**

**21 mars 2022**

Citer comme suit:

FAO. 2022. *Rapport spécial - Extraits. Mission FAO d'évaluation des récoltes et des disponibilités alimentaires de 2021 au Soudan*. Rome.

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Le fait qu'une société ou qu'un produit manufacturé, breveté ou non, soit mentionné ne signifie pas que la FAO approuve ou recommande ladite société ou ledit produit de préférence à d'autres sociétés ou produits analogues qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO.

© FAO, 2022



Certains droits réservés. Cette œuvre est mise à la disposition du public selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution-Pas d'Utilisation Commerciale-Partage dans les Mêmes Conditions 3.0 Organisations Intergouvernementales (<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo/legalcode.fr>).

Selon les termes de cette licence, cette œuvre peut être copiée, diffusée et adaptée à des fins non commerciales, sous réserve que la source soit mentionnée. Lorsque l'œuvre est utilisée, rien ne doit laisser entendre que la FAO cautionne tels ou tels organisation, produit ou service. L'utilisation du logo de la FAO n'est pas autorisée. Si l'œuvre est adaptée, le produit de cette adaptation doit être diffusé sous la même licence Creative Commons ou sous une licence équivalente. Si l'œuvre est traduite, la traduction doit obligatoirement être accompagnée de la mention de la source ainsi que de la clause de non-responsabilité suivante: «La traduction n'a pas été réalisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La FAO n'est pas responsable du contenu ni de l'exactitude de la traduction. L'édition originale [langue] est celle qui fait foi.»

Tout litige relatif à la présente licence ne pouvant être résolu à l'amiable sera réglé par voie de médiation et d'arbitrage tel que décrit à l'Article 8 de la licence, sauf indication contraire contenue dans le présent document. Les règles de médiation applicables seront celles de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (<http://www.wipo.int/amc/fr/mediation/rules>) et tout arbitrage sera mené conformément au Règlement d'arbitrage de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI).

**Matériel attribué à des tiers.** Il incombe aux utilisateurs souhaitant réutiliser des informations ou autres éléments contenus dans cette œuvre qui y sont attribués à un tiers, tels que des tableaux, des figures ou des images, de déterminer si une autorisation est requise pour leur réutilisation et d'obtenir le cas échéant la permission de l'ayant-droit. Toute action qui serait engagée à la suite d'une utilisation non autorisée d'un élément de l'œuvre sur lequel une tierce partie détient des droits ne pourrait l'être qu'à l'encontre de l'utilisateur.

**Ventes, droits et licences.** Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (<https://www.fao.org/publications/fr/>) et peuvent être obtenus sur demande adressée par courriel à: [publications-sales@fao.org](mailto:publications-sales@fao.org). Les demandes visant un usage commercial doivent être soumises à: [www.fao.org/contact-us/licencerequest](http://www.fao.org/contact-us/licencerequest). Les questions relatives aux droits et aux licences doivent être adressées à: [copyright@fao.org](mailto:copyright@fao.org).

# FAITS SAILLANTS

- La production nationale de céréales de 2021 (y compris les cultures de blé à récolter en mars 2022) est estimée à environ 5 millions de tonnes, soit 35 pour cent de moins qu'en 2020 et 30 pour cent de moins que la moyenne quinquennale.
- La production de sorgho s'élèverait à environ 3,5 millions de tonnes, soit un recul de 32 pour cent par rapport à l'année dernière et de 28 pour cent par rapport à la moyenne quinquennale. La production nationale de mil est estimée à 0,9 million de tonnes, soit 53 pour cent de moins qu'en 2020 et 44 pour cent de moins que la moyenne des cinq dernières années.
- Le net recul de la production céréalière totale est associé à des conditions météorologiques défavorables, à des épidémies de ravageurs et de maladies, à des pénuries d'intrants et à des défis en lien avec les systèmes d'irrigation.
- La saison des pluies de 2021 a été caractérisée par une répartition irrégulière des pluies. Après un démarrage précoce en mai et des périodes prolongées de sécheresse en juillet, des pluies torrentielles se sont abattues sur le pays et ont provoqué des inondations à la fin du mois de juillet. Les cultures ont également souffert d'épisodes de sécheresse au cours des derniers mois de la campagne.
- Des opérations généralisées de réensemencement ont eu lieu en août, mais les cultures de sorgho replantées ont souvent été attaquées par la cécidomyie du sorgho, en particulier dans les états de Gedaref (l'une des principales zones de production) et de Kassala, réduisant davantage encore les rendements.
- La production de blé, à récolter en mars 2022, devrait atteindre environ 600 000 tonnes, soit 13 pour cent de moins qu'un an auparavant et que la moyenne quinquennale, en raison d'emblavures réduites à cause de pénuries de semences et d'engrais améliorés, et de la hausse des coûts



de l'électricité qui a restreint l'usage des pompes d'irrigation.

- Les contraintes relatives à l'offre et à l'accès aux intrants ont été plus sévères que l'année précédente, l'inflation ayant augmenté tout au long de 2021 et entraîné une flambée des coûts de production.
- Les effets négatifs des mauvaises herbes, des ravageurs et des maladies sur la production végétale ont été nettement plus élevés que les années précédentes en raison non seulement des coûts élevés et de la disponibilité limitée des herbicides mais également de l'efficacité réduite des mesures de lutte contre les ravageurs et les maladies mises en œuvre par les institutions fédérales et nationales sous l'effet de contraintes budgétaires.
- Malgré les pénuries de vaccins vétérinaires, du fait de leurs coûts élevés, la santé des animaux était généralement bonne et aucune épidémie majeure n'a été signalée.
- L'état des pâturages a été considéré comme dégradé par rapport aux bonnes conditions de l'année précédente, les pluies saisonnières irrégulières ayant limité la régénération des terres

de parcours. Des problèmes de surpâturage ont été signalés dans certaines régions et les pâturages devraient s'épuiser plus rapidement que la normale durant la saison sèche, ce qui devrait avoir des répercussions négatives sur l'état et la productivité du bétail.

- Les productions de tournesol, d'arachides et de coton ont atteint des niveaux supérieurs à ceux de l'an dernier et de la moyenne quinquennale, une expansion des semis ayant plus que compensé une réduction des rendements. En revanche, les productions de sésame et de sucre ont été inférieures à celles de l'an dernier et à la moyenne des cinq dernières années en raison de rendements très faibles.
- La livre soudanaise, qui s'était fortement dévaluée en février 2021 à la suite de l'unification des taux de

change officiels et parallèles, est restée globalement stable depuis août 2021.

- Après avoir fortement augmenté en raison des difficultés macroéconomiques auxquelles fait face le pays, l'inflation a commencé à baisser en août 2021, reflétant la stabilité du taux de change. Toutefois, le taux annuel d'inflation est resté à des niveaux très élevés et, en décembre 2021, selon les estimations, il était supérieur à 300 pour cent.
- Les prix du sorgho et du mil produits localement ont continué d'augmenter en 2021 en raison des coûts élevés de production et de transport. Les prix ont également été soutenus par les perturbations des échanges et des activités de commercialisation causées par la recrudescence des troubles sociaux et les inondations survenues à la fin du mois de juillet.

# APERÇU GÉNÉRAL

Entre le 19 décembre 2021 et le 14 janvier 2022, à la demande du Ministère de l'agriculture et des forêts (MAF), le Secrétariat technique de la sécurité alimentaire (STSA), assisté de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du Programme alimentaire mondial (PAM) et de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), a mené sa mission annuelle d'évaluation des récoltes et des disponibilités alimentaires (CFSAM) afin de déterminer les niveaux de la production agricole et de l'offre alimentaire dans les 18 états du pays.

La Mission était composée de six équipes de base, comprenant des membres du MAF, du STSA, de la FAO, du PAM et de l'USAID, qui, avec l'aide des autorités publiques, ont couvert les états du pays comme suit: Équipe 1 – états de Gedaref, de Kassala et de la mer Rouge; équipe 2 – états d'Al Jazirah, de Sennar et du Nil Bleu; équipe 3 – État du Nil blanc et région du Grand Kordofan (états du Kordofan du Nord, du Sud et de l'Ouest); équipe 4 – états de Khartoum, du Nil et du Nord; Équipe 5 – états du Darfour du Nord, Darfour-Occidental et Darfour-Central; et équipe 6 – états du Darfour du Sud et Darfour-Oriental.

Les équipes ont effectué des visites, dont l'objectif était de recueillir des données et des informations provenant des ministères d'État et des programmes d'irrigation, et de vérifier ces informations par le biais de recoupements sur la base d'observations de terrain et d'entretiens avec des agriculteurs et des informateurs indépendants clés. Les informations quantitatives et qualitatives réunies provenant des sources primaires et secondaires ont permis aux équipes d'évaluer la production céréalière de 2021 (sorgho et mil) ainsi que d'autres cultures en plein champ, et de réaliser des prévisions concernant la production de blé à récolter en mars 2022. À leur retour du terrain, toutes les équipes ont préparé des résumés des informations recueillies à des fins de discussion interne et en vue de les inclure dans le rapport de mission final. Les données compilées ont été ventilées par État, culture et sous-secteur (irrigué, pluvial mécanisé et pluvial traditionnel) afin d'établir des estimations d'ensemble des superficies et de la production. À l'aide de ces données, un bilan céréalier national a été dressé



sur la base d'une comparaison entre l'ensemble des besoins en céréales pour la campagne commerciale à venir (janvier/décembre) et l'offre céréalière à l'échelle nationale.

Les six équipes ont bénéficié de la pleine coopération des autorités compétentes dans les divers États. Les facteurs qui influent sur les conditions de culture et d'élevage ont fait l'objet de discussions entre les membres de la Mission et des représentants des autorités locales, des agences des Nations Unies (ONU) et des organisations non gouvernementales (ONG). Les visites de terrain ont bénéficié de l'appui de spécialistes locaux des ministères et des programmes d'irrigation des différents États, qui ont également fourni les informations les plus récentes sur tous les aspects de la production qui relevaient de leur domaine de compétence, y compris des données de suivi le cas échéant. Les équipes ont vérifié par recoupement les estimations officielles, en réalisant de vastes inspections sur le terrain, des études de cas rapides avec un échantillon d'agriculteurs et des entretiens avec les éleveurs et les commerçants.

Aux niveaux national et infranational, les équipes ont recueilli les dernières informations et données disponibles concernant la quantité et la distribution des précipitations, le couvert végétal, les campagnes de protection des cultures, les réserves de céréales et les prix des principales cultures et du bétail. Les

équipes ont consulté les rapports périodiques relatifs à la sécurité alimentaire et ont eu accès aux principaux indicateurs socio-économiques fournis par la Banque centrale du Soudan, la Banque agricole du Soudan, le Bureau central des statistiques et l'Autorité des réserves stratégiques. Les données concernant les précipitations ont été obtenues auprès de l'Autorité météorologique du Soudan et d'autres sources compétentes dans le domaine. Des images satellite ont été utilisées pour analyser l'évolution du couvert végétal au cours de l'année.

La production globale de la campagne agricole d'été 2021/22 a été inférieure au niveau de l'an dernier ainsi qu'à la moyenne quinquennale, sous l'effet d'une contraction des superficies emblavées et récoltées et d'une baisse des rendements.

Bien que les précipitations saisonnières cumulées en 2021 aient été supérieures à la moyenne dans la plupart des États, leur distribution a été irrégulière. Après un démarrage précoce en mai et des périodes prolongées de sécheresse en juillet, les pluies torrentielles reçues à la fin de juillet ont causé des inondations et provoqué des pertes généralisées de cultures, qui ont contraint les agriculteurs à replanter. Les cultures de sorgho replantées ont souvent été attaquées par la cécidomyie du sorgho, en particulier dans les états de Gedaref (l'une des principales zones de production) et de Kassala, réduisant davantage encore les rendements. Des épisodes de sécheresse ont continué de nuire aux cultures, quoique dans une moindre mesure, jusqu'à la fin de la saison des pluies.

En 2021, la disponibilité de la plupart des intrants agricoles, y compris les semences, les engrais, les herbicides et la main-d'œuvre, était généralement insuffisante et leurs coûts étaient considérablement plus élevés qu'en 2020 en raison de l'inflation élevée, qui n'a cessé d'augmenter jusqu'en août 2021.

La lutte contre les ravageurs et les maladies a été menée moins efficacement qu'au cours de la précédente campagne en raison d'un manque de financements touchant à la fois la Direction fédérale de la protection des végétaux et les départements d'état.

La production céréalière nationale en 2021/22 (sorgho, mil et blé) est estimée à environ 5 millions de tonnes, soit 35 pour cent de moins que la récolte rentrée lors de la précédente campagne et 30 pour cent de moins que la moyenne quinquennale. La production de sorgho s'élèverait à environ 3,5 millions de tonnes, soit un recul de 32 pour cent par rapport à l'année précédente et de

28 pour cent par rapport à la moyenne quinquennale. La production nationale de mil est estimée à 0,9 million de tonnes, soit 53 pour cent de moins qu'en 2020 et 44 pour cent de moins que la moyenne quinquennale. La production de blé, à récolter en mars 2022, devrait atteindre environ 600 000 tonnes, soit un recul de 13 pour cent par rapport à l'an dernier et à la moyenne quinquennale, sous l'effet d'une réduction des emblavures due à des pénuries de semences et d'engrais améliorés, ainsi qu'à la hausse des tarifs de l'électricité qui a nui à l'usage des pompes d'irrigation.

Malgré des pénuries généralisées de vaccins vétérinaires en raison de leurs coûts élevés, la santé du bétail était généralement bonne, et aucune épidémie majeure n'a été signalée. L'état des pâturages a été considéré comme dégradé par rapport aux bonnes conditions de l'année précédente, les pluies saisonnières irrégulières ayant limité la régénération des terres de parcours et la recharge des points d'eau. Des problèmes de surpâturage ont été signalés par endroit et les pasteurs ont souvent été contraints de se déplacer dans des zones de culture, ce qui a entraîné des conflits entre éleveurs et agriculteurs. Les ressources en pâturages devraient s'épuiser à un rythme plus rapide que la normale pendant la saison sèche, ce qui devrait avoir des répercussions négatives sur l'état physique et la productivité du bétail.

Les prix du sorgho et du mil produits localement n'ont cessé d'augmenter tout au long de 2021 en raison des coûts élevés de production et de transport. Les prix ont également été soutenus par les perturbations des échanges et des activités de commercialisation causées par la recrudescence des troubles sociaux et les inondations survenues à la fin du mois de juillet. En décembre 2021, dans les principales zones de production, les prix du sorgho et du mil étaient supérieurs de respectivement 50 et 70 pour cent à ceux déjà élevés enregistrés un an auparavant.

Selon l'utilisation alimentaire prévue en 2022, estimée sur la base des projections démographiques pour la mi-2022 du Bureau central des statistiques, les besoins d'importation de céréales au cours de la campagne de commercialisation 2022 (janvier/décembre) s'élèveraient à environ 2,5 millions de tonnes, principalement du blé et une quantité limitée de sorgho. Le déficit céréalier estimé devrait être principalement couvert par des importations commerciales et en partie par l'aide humanitaire et d'autres formes de dons. Toutefois, si le pays s'efforce d'augmenter les stocks de blé pour trois mois supplémentaires de consommation alimentaire, environ 650 000 tonnes devront être achetées sur le marché international.

# RECOMMANDATIONS

Les recommandations suivantes visent à accroître la production nationale, à renforcer la sécurité alimentaire et à améliorer le fonctionnement des marchés:

- Surveiller de près la situation de la sécurité alimentaire, étant donné que les taux élevés d'inflation devraient augmenter les coûts de production des produits agricoles et faire grimper les prix des denrées alimentaires, en particulier dans les zones où l'insuffisance des pluies a provoqué de graves contractions de la production agricole.
- Surveiller de près les répercussions de la pandémie de covid-19 sur le secteur agricole.
- Améliorer la remise en état et l'entretien des infrastructures d'irrigation dans les périmètres nationaux, et maintenir et augmenter les capacités des systèmes de drainage dans le secteur irrigué.
- Encourager la mécanisation des opérations agricoles grâce à des lignes de crédit simplifiées pour les agriculteurs.
- Développer les technologies de collecte de l'eau pour tirer parti des fortes pluies au profit de la production végétale et de l'élevage.
- Limiter l'expansion des zones de culture au détriment des pâturages et des forêts, en remplaçant l'agriculture extensive par des pratiques agricoles intensives.
- Renforcer les capacités du système d'alerte rapide du MAF et améliorer sa coordination avec les autorités au niveau des états afin d'éviter des contractions de la production liées aux conditions météorologiques.
- Améliorer la productivité du secteur agricole en favorisant les investissements et l'adoption de technologies de pointe.
- Remplacer le système actuel de distribution de semences par un programme national visant à



accroître la production de semences améliorées, afin d'augmenter la disponibilité de semences certifiées et d'assurer leur livraison en temps opportun aux agriculteurs.

- Introduire des mesures de prévention pré- et post-récoltes afin de réduire les pertes des principales cultures vivrières.
- Établir une Autorité des réserves stratégiques.
- Ajuster les prix Salam au cours de la campagne pour refléter les variations des coûts de production.
- Promouvoir des activités qui ajoutent de la valeur aux produits agricoles exportables du pays (produits animaux, coton, gomme arabique, sésame et arachide) plutôt que de les exporter à l'état brut.
- Effectuer un nouveau recensement de l'agriculture et de l'élevage pour fournir des données et des informations à jour sur le secteur agricole.
- Renforcer les capacités du Laboratoire central de recherche vétérinaire de Soba afin de produire suffisamment de vaccins pour répondre aux exigences nationales et consolider les services vétérinaires décentralisés

afin de veiller à ce que les campagnes de vaccination soient menées de la façon la plus efficace et efficiente possible.

- Améliorer l'efficacité du Département national de la protection des végétaux en matière de détection et de lutte contre les ravageurs et mettre en place des programmes de renforcement des capacités des ministères d'état sur ces questions.
- Mettre en place des activités de suivi après cette évaluation, y compris l'organisation d'enquêtes annuelles pour valider les données concernant les superficies récoltées, les rendements et la production (enquêtes par prélèvement des cultures).
- Renforcer la résilience du secteur agricole face aux aléas climatiques, aux catastrophes naturelles et autres chocs.



Le présent rapport a été établi par Azhari Farah, Alessandro Costantino et Jung-eun Sohn (FAO) sous la responsabilité de secrétariat de la FAO, à partir d'informations officielles et officieuses. La situation pouvant évoluer rapidement, prière de s'adresser aux soussignés pour un complément d'informations le cas échéant:

Mario Zappacosta

Économiste principal

Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture (SMIAR)

Marchés et commerce - Développement économique et social

[GIEWS1@fao.org](mailto:GIEWS1@fao.org)

**Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)**

Rome, Italie

Veillez noter que ce rapport spécial est également disponible sur Internet dans le cadre du World Wide Web de la FAO <http://www.fao.org/home/fr/> à l'adresse URL suivante: <http://www.fao.org/giews/reports/special-reports/fr/>

Le Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture (SMIAR) a mis en place des listes d'envoi pour diffuser ses rapports. Pour vous abonner, complétez le formulaire d'inscription disponible à l'adresse suivante:

[http://newsletters.fao.org/k/Fao/trade\\_and\\_markets\\_english\\_giews\\_world](http://newsletters.fao.org/k/Fao/trade_and_markets_english_giews_world)

